



Sommaire type de Rapport RSE (volontaire)

(Septembre 2023)

Avec la transcription en droit français de la directive européenne sur le reporting extrafinancier, la traditionnelle liste des 43 informations qui était demandée (avant 2017) disparaît. De fait, il n'y a véritablement plus de rapport RSE type tant la notion de matérialité (enjeu sociaux, sociétaux ou environnementaux qui sont important pour l'organisation) devient importante.

Ainsi, il appartient à l'organisation de présenter ses enjeux clés au regard de son modèle économique et des risques qu'elle considère comme clés.

Pour les organisations qui souhaiteraient faire un rapport RSE volontaire, vous pouvez utiliser ce « sommaire type » comme un guide pour vous permettre de passer en revue les informations essentielles, ou à ne pas en oublier, et à mettre dans le rapport.

Attention

Les associations et les fondations ne sont pas soumises à cette obligation de reporting extra-financier. Seules les mutuelles ou les coopératives dépassant certains seuils sont obligées de publier une déclaration de performance extra-financière.

> Page de garde

- logo de l'association
- année de reporting
- photo ou illustration en fond

> Contenu

- **Edito du Président / mot du Directeur général**

o Une opportunité pour transmettre sa vision de la RSE et comment l'association contribue, par ses activités, aux enjeux du développement durable.

- **Présentation des activités et de la structure**

o Donner des éléments de contexte qui permettent aux lecteurs de mieux comprendre comment la RSE se traduit dans l'association, quels sont les enjeux sociaux et environnementaux la concernant. On peut retrouver la présentation des activités, de l'organisation, de la gouvernance, des impacts, des chiffres clés, les valeurs, l'éthique, la vision, la ou les mission(s)...

o On parle aussi de présentation du modèle d'affaires et de risques associés : (réputationnels, juridiques, sociaux, environnementaux...)

- Organisation et pilotage (de la démarche RSE)

- o Comment l'association est organisée pour piloter sa démarche RSE (Responsable RSE, service dédié, rattachement hiérarchique, réseau de correspondants dans les établissements, sites...), mais aussi les méthodologies utilisées pour définir la politique : étude de matérialité, référentiel sectoriel, label RSE...
- o Expliquer aussi comment la gouvernance est impliquée dans la démarche.

- Parties prenantes

- o Présentation des parties prenantes
- o Présentation du comité de parties prenantes (si existant) : composition, rôle, missions, fonctionnement...
- o Présentation des outils de dialogue avec chacune
- o Présentation des attentes et réponses de l'organisation

- Politique RSE (vos axes d'engagement)

- o Présenter les priorités stratégiques de l'organisation, annoncer les objectifs à atteindre et les plans d'actions correspondants
- o Présenter les résultats de l'année passée, expliquer les écarts entre les objectifs et les résultats et présenter les plans de progrès à venir.
- o Faire un lien avec les référentiels existants : chartes, ISO 26000, ISO 20121, Label sport et développement durable, Objectifs de Développement Durable (ODD).

- Annexes :

- o Note méthodologique : Présentation d'éléments d'information qui permettent de mieux comprendre la méthodologie de reporting : périmètre, collecte des données, explication des indicateurs (détails des formules de calculs) ...
- o Tableaux d'indicateurs extra-financiers,
- o Tableau de correspondance avec les référentiels nationaux ou internationaux (pour une ONG par exemple)
- o Vérification par un Organisme Tiers Indépendant (le cas échéant).

> Page de couverture

- Logo
- Contact
- Adresse mail pour dialoguer ou en savoir plus
- Mentions légales : siège social, N° d'immatriculation INSEE (si existant), Téléphone, adresse web.

> En savoir plus :

- [sur le rapport RSE](#)
- [Dossier thématique « Développement durable »](#)

ORAVEO pour le Crédit Mutuel